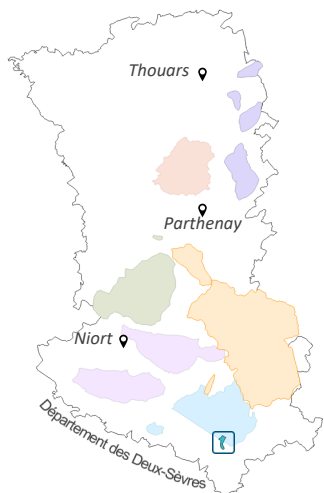


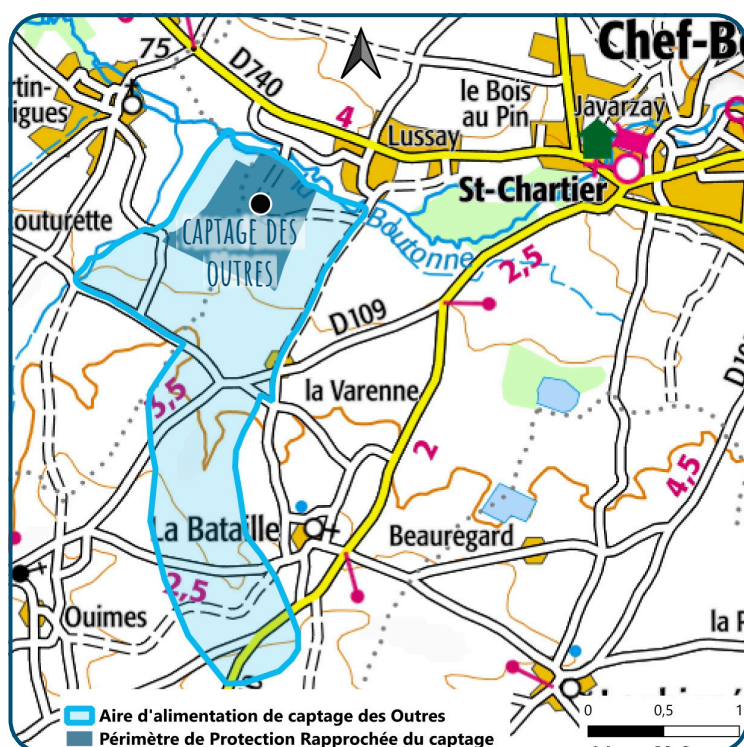


► LE PROGRAMME RE-SOURCES RÉGIONAL ET LE CONTRAT LOCAL 2023-2027

Le programme Re-Sources concerne l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, avec un enjeu fondamental : assurer durablement la production d'eau potable pour les habitants de la Région. Ce programme vise ainsi la reconquête de la ressource pour une eau naturellement potable et des changements de pratiques durables impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. La mise en place de cette démarche est centrée sur les captages stratégiques classés prioritaires.

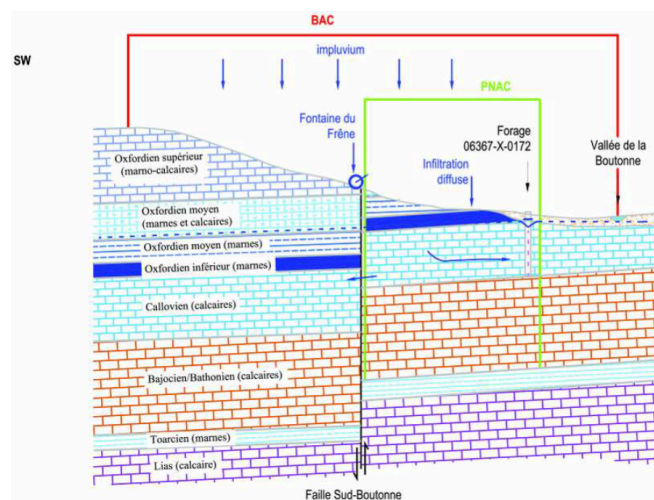
Le captage des Outres faisant partie de ces ressources stratégiques, le Syndicat 4B pilote sur ce territoire la démarche Re-Sources via un contrat territorial actuellement défini pour la période 2023-2027.

► L'AIRE D'ALIMENTATION DU CAPTAGE DES OUTRES



► LE FONCTIONNEMENT HYDROGÉOLOGIQUE

Le forage des Outres capte l'aquifère Supra-Toarcien à une profondeur de 19 mètres. L'alimentation de la nappe s'effectue par la pluie sur les zones d'affleurement du Callovien inférieur en rive droite de la Boutonne, à l'échelle régionale et par alimentation par perte d'un écoulement superficiel issu d'une émergence de l'aquifère de l'Oxfordien supérieur, s'étendant au sud de la faille sud Boutonne.



Superficie du territoire : 295 ha



SAU : 267 ha (RPG 2023)



27 exploitations ayant au - 1ha



Céréaliculture



Collectivité porteuse : **Syndicat 4B**



Ressource : Supra-Toarcien



Quantité d'eau prélevée ou distribuée : 95 246 m³/an (2024)

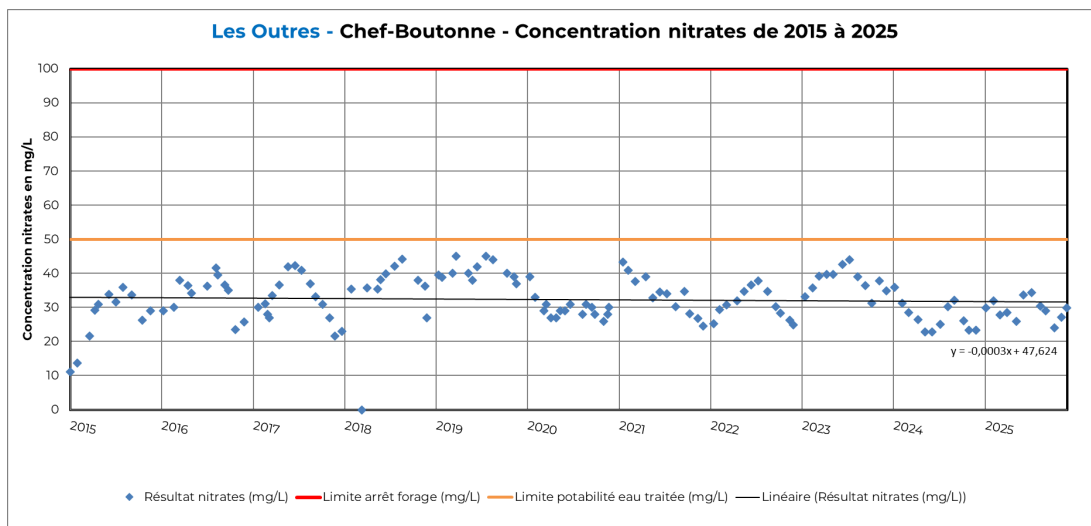


Alimentation de l'UDI* Loubillé : 1 583 habitants

UDI (Unité De Distribution)* : ensemble continue de canalisations de distribution dans lequel la qualité de l'eau est homogène

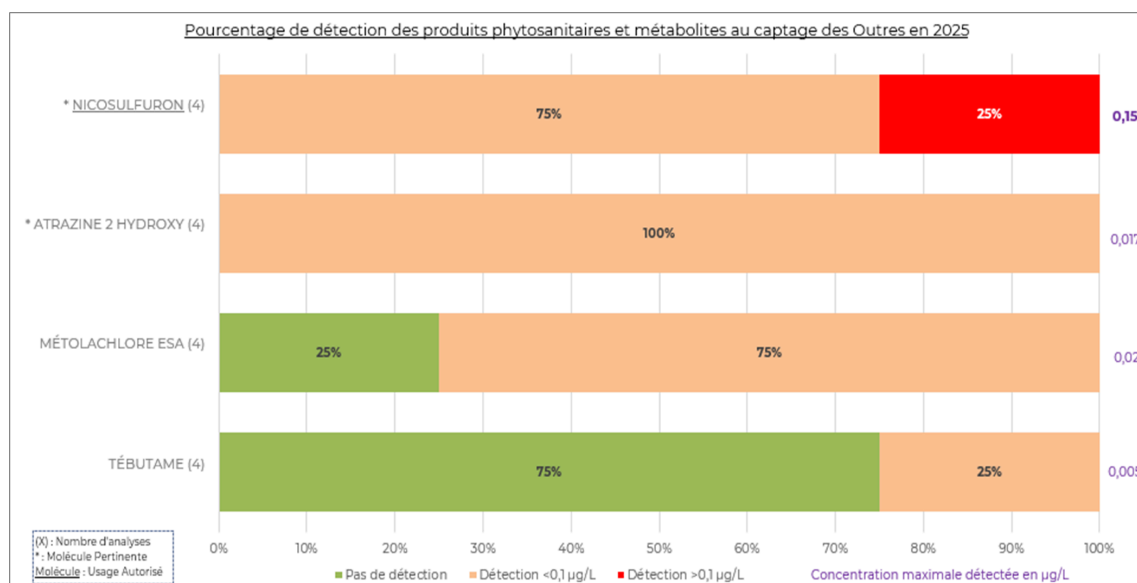
QUALITÉ DES EAUX BRUTES DU CAPTAGE DES OUTRES

SUIVI DES CONCENTRATIONS EN NITRATES (Données autosurveillance du SMAEP 4B)



Le captage des Outres est suivi pour le paramètre nitrates depuis 1992. Depuis 2014, 12 analyses sont comptées en moyenne par an correspondant à une analyse par mois. Le captage a eu une tendance stable sur ce paramètre entre 1991 et 2021. L'objectif de maintenir cette stabilité avec une moyenne < à 40 mg/l est respecté depuis le démarrage du 3ème contrat (2023-2027). On constate même une légère tendance à la baisse. **En 2025, les concentrations mesurées respectent les objectifs du contrat avec une stabilité de la moyenne (29,73 mg/l) par rapport au second Programme (36 mg/L entre 2017 et 2021). La concentration maximum enregistrée en 2025 était de 34,3 mg/l et la concentration minimum de 26,3 mg/l.**

SUIVI DES CONCENTRATIONS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES (Données autosurveillance du SMAEP 4B)



En 2025, 4 molécules différentes ont été détectées. Ce sont toutes des molécules à effet herbicide ou métabolites provenant d'un herbicide. Le nicosulfuron a été détecté systématiquement en 2025. Il n'avait pas été détecté depuis 2021. Des produits comme Elumis, Osman ou encore Templier contiennent cette molécule.

Le métabolite "atrazine-2-hydroxy" provient de la molécule mère atrazine, interdite d'usage depuis 2003.

Le métolachlore ESA a été détecté dans 75 % des analyses. Il provient des molécules mères de Métolachlore et S-métolachlore. Ce dernier est interdit d'usage depuis 2024.

Enfin une détection unique de tébutame a été relevée alors que cet herbicide est également interdit d'usage.

Pour toute information, contactez-nous :

Le Programme Re-Sources est financé par :